



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR  
LA REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE ET  
ANALYSE DES EXPERTISES EN POPULATION  
ET DEVELOPPEMENT**

*Termes de référence*



Mars 2014

## **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Au nombre des questions importantes auxquelles la Côte d'Ivoire doit apporter des réponses pour assurer son émergence à l'horizon 2020, figurent les défis démographiques. Pour ce faire, le Gouvernement a adopté le 25 août 2010, une nouvelle Politique Nationale de la Population (PNP) à la suite de la première qui date de mars 1997.

L'atteinte des objectifs de la PNP et la capitalisation du dividende démographique passent par la prise en compte effective des questions de population dans les Cadres Nationaux et Locaux de Développement. Dans cette perspective, les organes de planification doivent disposer de ressources stratégiques adéquates. Ces éléments se déclinent en ressources financières et avant tout en expertises solides capables d'apporter une assistance technique pour assurer une planification du développement centré sur la population.

Pour faciliter l'accès à cette expertise dont la Côte d'Ivoire dispose certainement, l'Office Nationale de la Population (ONP) entend, conformément au Plan de Travail 2014 signé dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Coopération entre la Côte d'Ivoire et le Fonds des Nations Unies pour la Population, faire la cartographie et l'analyse des expertises nationales en matière de population et développement.

## **II. OBJECTIFS**

L'objectif principal de cette activité est de faciliter l'accès et l'amélioration de l'expertise nationale en matière de population et développement.

De façon spécifique, il s'agira :

- d'identifier et analyser les expertises individuelles en matière de Population et Développement ;
- d'identifier et analyser les structures nationales de recherche et de formation ayant une expertise avérée dans le domaine Population et Développement ;
- d'identifier les domaines dans lesquels des expertises spécifiques restent à développer.

## **III. RESULTATS ATTENDUS**

Le résultat attendu de cette activité est de disposer d'un rapport faisant la cartographie et l'analyse de l'expertise nationale en matière de Population et Développement.

## **IV. METHODOLOGIE**

L'analyse sera conduite par un consultant qui effectuera les tâches suivantes :

- (i) Elaboration d'une note méthodologique incluant l'identification des domaines d'expertise à considérer, la définition de critères d'inclusion des personnes et

- des structures dans la cartographie, la démarche de collecte et d'analyse des données, le chronogramme et les outils de collecte ;
- (ii) Collecte et analyse des données ;
  - (iii) Elaboration du rapport faisant la cartographie et l'analyse de l'expertise nationale en matière de Population et Développement.

## V. DUREE DE LA MISSION

La mission du Consultant est prévue pour une durée de 30 jours ouvrables.

## VI. PROFIL DE L'EXPERT

L'expert aura les compétences suivantes :

- Diplôme universitaire ( au moins BAC+4) en sciences sociales (santé publique, sociologie, économie, démographie, études du développement ou toute autre domaine équivalent)
- Justifier d'une expérience d'au moins 7 ans dans l'élaboration et la gestion des Politiques et Programmes de Population, de préférence dans les pays en développement ;
- Justifier d'une expérience en matière de recherches sur les questions de population
- Justifier d'une expérience en matière de formation dans le domaine Population et Développement
- Maîtrise des approches de gestion axée sur les résultats ;
- Excellente capacité d'analyse et de synthèse ;
- Bonne capacité de communication orale et écrite en français
- Bonne maîtrise de l'outil informatique (Internet, World, Excel et Powerpoint)
- Expérience dans les Nations Unies et particulièrement à l'UNFPA est un atout.

## VII. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats (es) sont priés d'adresser un CV détaillé, le formulaire P11 dûment rempli, la copie des diplômes et une copie des attestations de service fait accompagnés d'une lettre de motivation sous pli fermé, avec la mention « **Un(e) CONSULTANT POUR LA REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE ET ANALYSE DES EXPERTISES EN POPULATION ET DEVELOPPEMENT**» à l'adresse suivante :

\*Au Bureau de la Représentation de l'UNFPA pour la Côte d'Ivoire à Abidjan Sis Aux Deux plateaux vallon, Angle Rue J38/J79, Entrée Résidence Bertille

Ou

\*A Adresser à Madame la Représentante de l'UNFPA-01 B.P. 1747 Abidjan 01